



## usufruit et nu-propriété

Par **addy**, le **08/09/2011** à **23:37**

Bonjour Mes Parents s'étant donnés au dernier vivant, lors du décès de mon Père en Novembre 1980, ma Mère est devenue usufruitière de leur villa et moi ( seule enfant ) nu-propriétaire Maman étant décédée en Janvier 1990, j'ai définitivement hérité de la Maison familiale Je désire savoir si c'est la date de Novembre 1980 ou la date de Janvier 1990 qui peut permettre de considérer l'époque à laquelle je suis devenue propriétaire de cette maison Ceci pour calculer si je suis redevable de la taxe sur la plus value immobilière qui a été entérinée ce jour par le Sénat Merci infiniment de votre réponse, cruciale pour moi  
Cordialement